

# DÉCOUVRIR MA PRIME ADAPT'

## L'objectif



Adapter **700 000 logements résidentiels** dans les 10 années à venir dont 250 000 d'ici 2027.



**Réduire de 20%** les chutes des seniors à domicile

## Quelle aide ?



- **Prise en charge de 50 à 70%** du coût des travaux d'adaptation selon les ressources du bénéficiaire (50% pour les revenus modestes, 70% pour les très modestes)
- Le plafond d'aide est fixé à **15 000 €**

## Pour qui ?



- Les personnes de **70 ans et +** sans condition de GIR\*
- Les personnes **handicapées** sans condition d'âge
- Les personnes de **60 à 69 ans** en perte d'autonomie précoce



Vivre chez soi  
plus longtemps  
**en toute  
sécurité**

## Quels travaux ?



Remplacement d'une baignoire ou installation d'une **douche accessible**, mais aussi pose de **sièges** ou de **barres de maintien**.

## Quelles étapes ?



1. Création d'un **dossier Ma Prime Adapt'**
2. **Diagnostic** par un assistant à maîtrise d'ouvrage
3. **Devis** par un artisan
4. Dépôt de **demande d'aide**
5. **Réalisation** des travaux

## Quand ?



- Lancement au **1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Contactez-nous**  
02 40 21 31 30  
pour plus d'informations

\*GIR : Groupe Iso-Ressources, correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée

# NOS SOLUTIONS ÉLIGIBLES

## SOLUTIONS IMMÉDIATES : douches sécurisées et combinés douche/bain

### Kinemagic

La douche accessible et sécurisée avec siège rabattable et barres de maintien.



### Duo

Le combiné douche/bain facile d'accès avec siège rabattable et douchette à main aimanté (modèle Pack Sérénité+).



## SOLUTIONS ÉVOLUTIVES : douches à composer

### Douches à composer

Faites vos propres choix parmi nos modèles de receveurs, de parois, de colonnes de douche et laissez vous tenter par nos panneaux muraux faciles à installer.



### Accessoires

Lorsque le besoin se fera sentir, vous pourrez sécuriser votre douche en installant des barres de maintien et pourquoi pas, un siège / tabouret.



Ces solutions sont donnés à titre d'exemples mais dans le cadre de Ma Prime Adapt', la solution proposée devra être en cohérence avec la prescription de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et validée par l'ANAH.